

Présents :

Philippe RONDOT - Président CO-NECT et Président du CSE
Julien FLORENCE - Titulaire ETAM
Jessica MARECHAL - Titulaire CADRES // Secrétaire de séance

1. Relecture du dernier CR pour approbation

Le procès-verbal du CSE du mardi 10 mai 2022 a été approuvé.

2. CR webinar UNIMEV/SYNTec sur les durées maximales de travail appliquées à l'événementiel

CO-NECT s'inscrit dans la bonne réglementation en matière de traitement sur les durées maximales de travail appliquées à nos professions notamment par la signature de son accord de performance.

Il a été rappelé lors de ce webinar que la traçabilité au jour le jour par collaborateur était indispensable et obligatoire.

P. Rondot rappelle que notre code NAF est celui des organisateurs de salons et des foires ce qui nous rapproche d'autant plus de notre fédération UNIMEV, plus orienté organisation que prestataire. Notre politique de RH est donc en conformité avec notre fédération professionnelle.

3. Souhait de visite sécurité sur l'un de nos ateliers en juillet : Electricité

P. Rondot valide

4. Points divers

Point sur les tableaux de suivi du temps travaillés

Pour les forfaitisés : Tableau automatisé sur ODOO/employé pour le contrôle du temps travaillé = Opérationnel dès la paie de Juin

Nécessité de rentrer les jours de télétravail pour visualisation complète

Pour les annualisés : Récapitulatif mensuel automatisé via les feuilles de temps créées et validées par le responsable et les RH + tableau automatisé pour visualisation des congés et récupération = Opérationnel dès la paie de Juin

Séminaire 4 et 5 juillet

P. Rondot rappelle que c'est une première d'organiser ce type de séminaire et de réunir tous les collaborateurs, sur une vision collective à partager pour aller plus loin dans la mission de l'entreprise. Qu'est-ce que l'entreprise peut avoir en commun pour tous ?

Tendance générale du marché et position de CO-NECT

Le marché en sortie de crise et avec l'impact négatif de la guerre en Ukraine reste en récession : -25 à 30% du volume d'affaire vs 2018/2019.

Compte tenu de la perspective d'un volume d'affaire supérieur au 2nd semestre et du bon repositionnement espéré de l'entreprise sur son secteur, P.Rondot maintient une politique de recrutement volontariste pour staffier les équipes de CO-NECT (arrivée de Mohamed Tehhoune , Karine Guerin, et deux recrutements supplémentaires en cours à la direction des Opérations)

La prochaine réunion est fixée au mardi 19 juillet à 10h00.

Fin de séance.